

assez pour le projet de résolution. Il essaye d'établir une sorte de distinction entre le passé et l'avenir basé sur "des considérations économiques et politiques. Le point 76 déclare :

" La démocratie bourgeoise qui prospéra avec la montée et l'expansion du capitalisme et l'apaisement des conflits de classes qui fournit une base de collaboration inter-classes dans les pays capitalistes avancés, cette démocratie bourgeoise est condamnée en Europe aujourd'hui".

Les rédacteurs du projet de résolution savent, je le pense, que la période de montée et d'expansion du capitalisme européen ne finit pas en 1939, mais en 1914. Mais ce n'est pas ce que veut dire le projet de résolution. Lorsqu'il dit que la démocratie est morte en Europe aujourd'hui, cela ne veut pas dire "aujourd'hui" d'une manière générale, comme étant la période où nous entrons en 1944, mais spécifiquement comme étant la fin de la deuxième guerre mondiale, en contradiction avec la période entre 1914 et 1939. Le point 76 dit :

" Les conditions économiques et politiques interdisent la restauration de la démocratie bourgeoise pour une longue période, quelconque, même aussi longue que celle qu'elle a vécue après la dernière guerre

Etablie en des termes clairs la théorie lancée par le projet de résolution est la suivante : La fin de la montée capitaliste, qui eut lieu en 1914, interdit en 1944 la restauration de formes politiques, qui existaient entre 1918 et 1939. De deux choses l'une, ou les causes politiques ont un effet immédiat, alors aucun régime démocratique n'aurait du avoir lieu après 1914; ceci est franchement faux. Ou, même si les bases économiques se sont écroulées, les formes politiques peuvent se survivre "survivre à elle-même" pour un certain temps, à cause d'une combinaison particulière de circonstances. (La faillite des fossoyeurs prolétariens pour en finir avec la société bourgeoise) Ce côté de l'alternative est correcte. Mais alors pourquoi la "survivance de soi-même" de la démocratie bourgeoise serait-elle arrêtée en 1944 par une condition qui naissait en 1914 ?

Les rédacteurs du projet de résolution peuvent citer la deuxième guerre mondiale comme une explication possible de l'impossibilité de la restauration de régimes démocratiques bourgeois même "sous une forme quelconque, torde de crises qui existait entre 1914 et 1939. Ceci, pourtant serait une théorie complètement différente de celle donnée dans le projet de résolution, car le projet essaye de baser cette impossibilité sur une condition économique, la fin de la montée capitaliste en 1914. Mais attendons, et voyons comment les rédacteurs du projet de résolution s'en sortiront du triste passage théorique dans lequel il se sont fourrés, et indépendamment de ce que peut en être la cause, voyons les impossibilités qu'ils allèguent pour le retour des formes politiques qui existaient entre 1918 et 1939." Les conditions économiques et politiques interdisent la restauration de la démocratie bourgeoise pour une longue période, quelconque, même aussi longue que celle qu'elle a vécue après la dernière guerre. Les gouvernements démocratiques bourgeois ne peuvent apparaître en Europe que comme régimes d'interim chargés d'empêcher la conquête du pouvoir par le prolétariat. "

Les futurs gouvernements démocratiques européens probables, seront des régimes intermédiaires, et il ne seront pas une répétition des formes qui existaient entre 1918 et 1939. Cette distinction implique